RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00181
Numéro SIREN : 756 800 983
Nom ou dénomination : SOGEPHI

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2020 sous le numéro de dépôt 1786

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

Espace Judiciaire J-V Daubié
Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL

Tél : 03 54 59 18 50

ACD
7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF : 11.049110/ps/vl/bb
N/REF : 2001 B 181 / 2020-B-1786

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 02/06/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2019.

Concernant la société

SOGEPHI
Société par actions simplifiée
20 rue de la Voivre
88000 Epinal

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-1786 le 02/06/2020

R.C.S. EPINAL 756 800 983 (2001 B 181)

Fait à EPINAL le 02/06/2020,

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

COPIE

SOGEPHI

Société par Actions Simplifiée à associé Unique
Au capital de 40.000,00 Euros
Siège social : 20 Rue de la Voivre
88000 - EPINAL

RCS EPINAL 756 800 983

* * *

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26 FEVRIER 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 Août 2019** s'élevant à **66.422,74 Euros** comme suit :

Bénéfice de l'exercice **66.422,74 €**

Affecté en totalité au compte "Autres réserves".

II – RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 Août 2019** s'élevant à **66.422,74 Euros** comme suit :

Bénéfice de l'exercice **66.422,74 €**

Affecté en totalité au compte "Autres réserves".

Certifié conforme à l'original

COPIE

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/08/2019 Brut	31/08/2019 Amort. et Dépréc.	31/08/2019 Net	31/08/2018 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	12 129	11 826	303	1 015
	Fonds commercial (1)	1 226 160		1 226 160	1 226 160
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 980	5 895	1 084	1 439
	Autres immobilisations corporelles	2 921 097	1 500 167	1 420 930	1 458 521
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	557		557	557
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	129 236		129 236	121 510
	TOTAL (II)	**4 296 158**	**1 517 888**	**2 778 270**	**2 809 202**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 309 854	93 454	2 216 401	2 525 103
	Avances et Acomptes versés sur commandes	27 028		27 028	27 685
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	172 457		172 457	39 303
	Autres créances	86 200		86 200	198 810
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	142 976		142 976	78 481
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	119 068		119 068	130 620
	TOTAL (III)	**2 857 583**	**93 454**	**2 764 129**	**3 000 001**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**7 153 741**	**1 611 342**	**5 542 399**	**5 809 203**
	(1) dont droit au bail			456 500	456 500
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(3) dont créances à plus d'un an				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/08/2019 12 mois	31/08/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	4 813 762		4 813 762	4 862 735
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	867 891		867 891	557 098
	Montant net du chiffre d'affaires	**5 681 653**		**5 681 653**	**5 419 832**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			149 236	193 779
	Autres produits			458	389
	Total des produits d'exploitation (1)			**5 831 347**	**5 614 000**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 428 588	2 755 305
	Variation de stock			348 148	(142 235)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 598 527	1 445 884
	Impôts, taxes et versements assimilés			67 463	76 184
	Salaires et traitements			791 831	822 047
	Charges sociales du personnel			158 366	173 508
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			207 763	206 472
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			93 454	132 900
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			95 847	98 377
	Total des charges d'exploitation (2)			**5 789 987**	**5 568 441**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**41 361**	**45 559**

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 542 399** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 937 951** euros et un total **charges** de **5 871 528** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **66 423** euros.

L'exercice considéré, d'une durée de **12** mois, débute le **01/09/2018** et finit le **31/08/2019.**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. La société se trouvant en dessous du seuil d'application des règles comptables sur la durée de vie économique des biens, elle bénéficie de la simplification PME pour les immobilisations décomposables.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Provision réglementée

Il n'a été constaté aucune provision pour hausse de prix compte tenu de son montant non significatif sur l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Estimation des engagements de retraites

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce, l'engagement retraite n'a pas fait l'objet d'une provision. Il a été calculé conformément aux normes préconisées par le comité de réglementation comptable et figure dans l'annexe des engagements financiers.

La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le salaire de base retenu est celui de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 238 289					1 238 289
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 238 289**					**1 238 289**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 980					6 980
	Instal., agencement, aménagement divers	2 726 439		191 310		161 384	2 756 365
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	165 618				887	164 731
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 899 036**		**191 310**		**162 270**	**2 928 076**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	557					557
	Prêts et autres immobilisations financières	121 510		7 726			129 236
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**122 067**		**7 726**			**129 793**
	TOTAL	**4 259 392**		**199 036**		**162 270**	**4 296 158**

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	309 840		96 013	213 827
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**309 840**		**96 013**	**213 827**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	10 590	11 484	10 590	11 484
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**10 590**	**11 484**	**10 590**	**11 484**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours	132 900	93 454	132 900	93 454
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**132 900**	**93 454**	**132 900**	**93 454**
	TOTAL GENERAL	**453 330**	**104 937**	**239 504**	**318 764**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		93 454	132 900	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles		11 484	106 603	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1,5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/08/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 226 160	
TOTAL	**1 226 160**	

Droit au bail Guilde des Orfèvres : 46 500 €
Droit au bail Piera : 400 000 €
Fonds commercial Girard : 584 660 €
Fonds commercial Fameck : 185 000€
Droit au bail Hauconcourt : 10 000€

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2019**

Total des Charges à payer		**268 660**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		777
INT.COURUS/EMPR.ETS CRED	*777*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**147 769**
FACTURES NON PARVENUES	*46 913*	
FACTURES NON PARVENUES GROUPE	*100 856*	
Dettes fiscales et sociales		**119 544**
DETTES PROV./CONGES PAYES	*51 311*	
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	*14 739*	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*8 902*	
AUTRES CHARGES SOCIALES	*2 946*	
CET A PAYER	*21 613*	
FORMATION CONTINUE	*6 283*	
EFFORT CONSTRUCTION	*5 900*	
TAXE FONCIERE A PAYER	*7 850*	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		**570**
FRS D'IMMO FACTURES NON PARVENUES	*570*	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/08/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		2 000,00	20,0000	40 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**2 000,00**	**20,0000**	**40 000,00**

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2019
Emprunts	Nantissements des fonds de commerce	KOLB BNP BPL	2 680 000	1 280 180
		TOTAL	**2 680 000**	**1 280 180**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/08/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		37	
	Ouvriers			
	TOTAL		**37**	

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2019**

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	provision pour hausse des prix 2015 - reprise 2021	19 252
	provision pour hausse des prix 2016 - reprise 2022	12 943
	provision pour hausse des prix 2017 - reprise 2023	27 677
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**59 872**

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Le taux d'impôt retenu est de 33,33%.

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

concernant

SOGEPHI
Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 40.000,-
20 rue de la Voivre
88000 EPINAL

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

normeaudit
Commissaires aux Comptes
Près la Cour d'Appel de Colmar

Monsieur l'Associé,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique en date du 20 février 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGEPHI SASU relatifs à l'exercice clos le 31.08.2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.09.2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Stocks et en-cours » de l'annexe des comptes annuels.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 18 février 2020

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

NORME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
Représentée par G. CHAPUIS

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2019			31/08/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	12 129	11 826	303	1 015
	Fonds commercial (1)	1 226 160		1 226 160	1 226 160
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 980	5 895	1 084	1 439
	Autres immobilisations corporelles	2 921 097	1 500 167	1 420 930	1 458 521
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	557		557	557
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	129 236		129 236	121 510
	TOTAL (II)	**4 296 158**	**1 517 888**	**2 778 270**	**2 809 202**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 309 854	93 454	2 216 401	2 525 103
	Avances et Acomptes versés sur commandes	27 028		27 028	27 685
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	172 457		172 457	39 303
	Autres créances	86 200		86 200	198 810
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	142 976		142 976	78 481
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	119 068		119 068	130 620
	TOTAL (III)	**2 857 583**	**93 454**	**2 764 129**	**3 000 001**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**7 153 741**	**1 611 342**	**5 542 399**	**5 809 203**
	(1) dont droit au bail			456 500	456 500
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(3) dont créances à plus d'un an				

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2019	31/08/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	958 393	955 686
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**66 423**	**2 707**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	213 827	309 840
	Total des capitaux propres	**1 282 642**	**1 312 233**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	11 484	10 590
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**11 484**	**10 590**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 594 036	1 841 454
	Emprunts et dettes financières divers	1 781 396	1 661 544
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	621 640	630 876
	Dettes fiscales et sociales	173 040	210 562
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 289	18 523
	Autres dettes	56 873	123 420
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**4 248 273**	**4 486 380**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**5 542 399**	**5 809 203**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	66 422,74	2 707,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 333 684	3 229 683
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	166 561	100 000

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/08/2019 12 mois	31/08/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	4 813 762		4 813 762	4 862 735
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	867 891		867 891	557 098
	Montant net du chiffre d'affaires	**5 681 653**		**5 681 653**	**5 419 832**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			149 236	193 779
	Autres produits			458	389
	Total des produits d'exploitation (1)			**5 831 347**	**5 614 000**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 428 588	2 755 305
	Variation de stock			348 148	(142 235)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 598 527	1 445 884
	Impôts, taxes et versements assimilés			67 463	76 184
	Salaires et traitements			791 831	822 047
	Charges sociales du personnel			158 366	173 508
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			207 763	206 472
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			93 454	132 900
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			95 847	98 377
	Total des charges d'exploitation (2)			**5 789 987**	**5 568 441**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**41 361**	**45 559**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/08/2019	31/08/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**41 361**	**45 559**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		723
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		**723**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	47 852	53 521
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**47 852**	**53 521**
	RESULTAT FINANCIER	**(47 852)**	**(52 799)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(6 491)**	**(7 239)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		338
	Sur opérations en capital		148 276
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	106 603	
	Total des produits exceptionnels	**106 603**	**148 614**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	22 206	128 078
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 484	10 590
	Total des charges exceptionnelles	**33 690**	**138 668**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**72 914**	**9 946**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**5 937 951**	**5 763 337**
	TOTAL DES CHARGES	**5 871 528**	**5 760 630**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**66 423**	**2 707**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

	20 599	23 942

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 542 399** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 937 951** euros et un total **charges** de **5 871 528** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **66 423** euros.

L'exercice considéré, d'une durée de **12** mois, débute le **01/09/2018** et finit le **31/08/2019.**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. La société se trouvant en dessous du seuil d'application des règles comptables sur la durée de vie économique des biens, elle bénéficie de la simplification PME pour les immobilisations décomposables.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Les stocks sont dépréciés de l'écart entre la valeur historique et la valeur de marché estimée.

La valeur de marché est relative aux éléments économiques (périodes de soldes, produit d'apppel...) déterminée selon le schéma suivant :

- stock acquis en 2018 et 2019 : aucune dépréciation
- stock acquis en 2017 : dépréciation de 1%
- stock acquis en 2016 : dépréciation de 5 %
- stock acquis en 2015 : dépréciation de 15 %
- stock acquis en 2014 : dépréciation de 30 %
- stock acquis en 2013 et au cours de années précédentes : dépréciation de 70 %

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

La méthode décrite ci-dessus ne doit pas avoir pour effet de dépasser 5% de la valeur du stock.

Autres provisions pour risques

La société délivre dans certains de ses magasins des cartes de fidélité permettant aux détenteurs d'obtenir une remise en magasin au bout d'un certain nombre d'achats.

Afin d'appréhender les droits à réduction accordés aux clients et utilisables lors de ventes ultérieures, une provision pour risque est constatée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Son montant correspond aux chèques fidélité émis à la clôture et en cours de de validité.

Provision réglementée

Il n'a été constaté aucune provision pour hausse de prix compte tenu de son montant non significatif sur l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Estimation des engagements de retraites

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce, l'engagement retraite n'a pas fait l'objet d'une provision. Il a été calculé conformément aux normes préconisées par le comité de réglementation comptable et figure dans l'annexe des engagements financiers.

La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le salaire de base retenu est celui de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Départ en retraite : 60 - 67 ans.

Hypothèse : départ volontaire du salarié.

Convention collective applicable : 3240 - Horlogerie Bijouterie

Augmentation des salaires : 1 % constant

Taux d'actualisation et revalorisation du fonds : 0.30 %

Taux de rotation : turn over faible

Taux de charges patronales : 30 %

Table de mortalité : INSEE 2017

Compte tenu de ces données, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/08/2019** s'élève à **49 980.13** euros.

Médaille du travail

Aucune provision n'a été comptabilisée.

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE a été enregistré en réduction des charges sociales comme l'autorise la note de l'Autorité de Normalisation comptable.

Ce Crédit d'Impôt sera affecté à la reconstitution de notre fonds de roulement, via l'amélioration de nos capitaux propres, sans préjudice des autres objectifs poursuivis par ce dispositif. Conformément aux objectifs du législateur, le CICE ne pourra pas financer une hausse des résultats distribués ni une hausse de la rémunération des dirigeants.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 238 289					1 238 289
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 238 289**					**1 238 289**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 980					6 980
	Instal., agencement, aménagement divers	2 726 439		191 310		161 384	2 756 365
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	165 618				887	164 731
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 899 036**		**191 310**		**162 270**	**2 928 076**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	557					557
	Prêts et autres immobilisations financières	121 510		7 726			129 236
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**122 067**		**7 726**			**129 793**
	TOTAL	**4 259 392**		**199 036**		**162 270**	**4 296 158**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	11 113	713		11 826
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**11 113**	**713**		**11 826**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 540	355		5 895
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 269 770	205 713	139 177	1 336 305
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	163 766	982	887	163 862
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 439 076**	**207 050**	**140 064**	**1 506 062**
	TOTAL	**1 450 190**	**207 763**	**140 064**	**1 517 888**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres	309 840		96 013	213 827
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**309 840**		**96 013**	**213 827**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	10 590	11 484	10 590	11 484
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**10 590**	**11 484**	**10 590**	**11 484**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	132 900	93 454	132 900	93 454
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**132 900**	**93 454**	**132 900**	**93 454**
	TOTAL GENERAL	**453 330**	**104 937**	**239 504**	**318 764**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation, - financières, - exceptionnelles }		93 454 11 484	132 900 106 603	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	129 236		129 236
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	172 457	172 457	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	499	499	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 012	8 012	
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 329	36 329	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	41 360	41 360	
	Charges constatées d'avances	119 068	119 068	
	TOTAL DES CREANCES	**506 961**	**377 725**	**129 236**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/08/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	166 561	166 561		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 427 475	512 886	914 589	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 400	5 400		
	Fournisseurs et comptes rattachés	621 640	621 640		
	Personnel et comptes rattachés	68 528	68 528		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 425	55 425		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 157	7 157		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	41 930	41 930		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 289	21 289		
	Groupe et associés (2)	1 775 996	1 775 996		
	Autres dettes	56 873	56 873		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**4 248 273**	**3 333 684**	**914 589**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	483 773
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/08/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 226 160	
TOTAL	**1 226 160**	

Droit au bail Guilde des Orfèvres :	46 500 €
Droit au bail Piera :	400 000 €
Fonds commercial Girard :	584 660 €
Fonds commercial Fameck :	185 000€
Droit au bail Hauconcourt :	10 000€

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/08/2019
Total des Produits à recevoir		**35 828**
Autres créances clients		**1 891**
FACTURES A ETABLIR	*1 891*	
Autres créances		**33 937**
AVOIRS NON PARVENUS	*564*	
AVOIR NON PARVENU GROUPE	*33 373*	

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/08/2019
Total des Charges à payer		**268 660**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**777**
INT.COURUS/EMPR.ETS CRED	*777*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**147 769**
FACTURES NON PARVENUES	*46 913*	
FACTURES NON PARVENUES GROUPE	*100 856*	
Dettes fiscales et sociales		**119 544**
DETTES PROV./CONGES PAYES	*51 311*	
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	*14 739*	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*8 902*	
AUTRES CHARGES SOCIALES	*2 946*	
CET A PAYER	*21 613*	
FORMATION CONTINUE	*6 283*	
EFFORT CONSTRUCTION	*5 900*	
TAXE FONCIERE A PAYER	*7 850*	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		**570**
FRS D'IMMO FACTURES NON PARVENUES	*570*	

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**100 689**
CCA LOCATION IMMOBILIERE		60 162	
CCA LOCATION MOBILIERE		1 783	
CCA PAS DE PORTE		33 355	
CCA ASSURANCE		3 297	
CCA COTISATIONS		316	
CCA SACEM		583	
CCA MAINTENANCE		126	
CCA MEDECINE DU TRAVAIL		1 066	
CCA PAS DE PORTE			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			**18 378**
CCA COMM INTERVENTION EMPRUNT		18 378	
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**119 068**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros	31/08/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 000,00	20,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**2 000,00**	**20,0000**	**40 000,00**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/08/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de fin de carrière		49 980	
		49 980	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		49 980	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2019
Emprunts	Nantissements des fonds de commerce	KOLB BNP BPL	2 680 000	1 280 180
		TOTAL	2 680 000	1 280 180

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Engagements reçus :

Cautions

Caution de la SAS PHIGENOR sur le prêt BPL de 100 k€	100 000
Caution de la SAS PHIGENOR sur le prêt BPL de 500 k€	500 000
Caution de la SAS GBF sur le prêt BNP de 580 k€	580 000
Caution de la SAS GBF sur le prêt Kolb de 200k€	200 000
Caution de la SAS GBF sur le prêt BPL de 170k€ à 50%	85 000
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	**1 465 000**

Garantie des prets suivants par la BPI

Pret Kolb de 400k€ à hauteur de 40%

Prêt BNP de 330k€ à hauteur de 40%

Prêt BNP de 250k€ à hauteur de 40%

Prêt Kolb de 250k€ à hauteur de 40%

Prêt Kolb de 375k€ à haiteur de 40%

Prêt Kolb de 200k€ à hauteur de 40%

Garantie du prêt suivant par le Fonds d'investissement Européen

Prêt BPL de 170k€ à hauteur de 50%

Engagements donnés :

Intérêts restant à courir sur emprunts	27 191
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**27 191**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/08/2019	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés		37	
Ouvriers			
TOTAL		37	

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/08/2019
Total des produits exceptionnels		**106 603**
Reprises sur provisions et transferts de charges		**106 603**
REPRISE PROV REGLEMENTEE	*96 013*	
REPRISES PROV EXCEPTIONNELLES	*10 590*	
Total des charges exceptionnelles		**33 690**
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**22 206**
VNC SORTIES IMMOBILISATIONS	*22 206*	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		**11 484**
PROV RISQUE /CHARGES EXEPTIONN	*11 484*	
Résultat exceptionnel		**72 914**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros | 31/08/2019

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	provision pour hausse des prix 2015 - reprise 2021	19 252
	provision pour hausse des prix 2016 - reprise 2022	12 943
	provision pour hausse des prix 2017 - reprise 2023	27 677
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**59 872**

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Le taux d'impôt retenu est de 33,33%.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros | 31/08/2019

INDEMNITES PREVOYANCE	150
REMBOURSEMENT FORMATION	1 950
PRISE EN CHARGE FONGECIF - EMBAUCHE	12 345
PRISE EN CHARGE PUBLICITE	1 059
TOTAL	**15 505**

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**	NORME AUDIT							
	31/08/2019	31/08/2018	%	%	31/08/2019	31/08/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur Cabinet EHRET	6 100	5 900	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur Cabinet EHRET								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**6 100**	**5 900**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**6 100**	**5 900**	*100,00*	*100,00*				

NORME AUDIT Commissaire aux comptes